

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00103
Numéro SIREN : 347 456 147
Nom ou dénomination : 2EI

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/001750

Date : 07/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/001750**
n° de gestion : **1988B00103**
n° SIREN : **347 456 147 RCS Foix**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Foix certifie avoir procédé le 07/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2EI - Sté par actions simplifiée
Zone Industrielle Fournié 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



**AB|G-0901/T-DEPOT-
ACTE/I-160102**



Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2EI</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>zone industrielle Fournié 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>34745614700029</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le. 31/12/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	5 625	AC 5 625	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 348	AG 31 348	
	Fonds commercial (1)	AH	673 545	AI 673 545	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN	58 345	AO 58 345	
	Constructions	AP	621 895	AQ 385 761	236 134
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 324 165	AS 1 271 581	52 585
	Autres immobilisations corporelles	AT	440 357	AU 383 252	57 105
Immobilisations en cours	AV	42 591	AW	42 591	
Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	1 115	BE 1 115	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières	BH	97 289	BI 97 289	
TOTAL (II)		BJ	3 296 277	BK 2 077 567	1 218 710
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	268 007	BM	268 007
	En cours de production de biens	BN	474 878	BO	474 878
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	146 383	BW	146 383
CREANCES	Clients et comptes rattachés (2)*	BX	1 763 606	BY	1 763 606
	Autres créances (3)	BZ	673 377	CA	673 377
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	100 277	CG	100 277
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 325	CI	29 325
	TOTAL (III)	CJ	3 455 854	CK	3 455 854
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	6 752 131	1A 2 077 567	4 674 564
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 2EI		Exercice N	
				Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :416 000.....)	DA		416 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		253 831	
	Report à nouveau	DH		-712 942	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		-702 868	
	Subventions d'investissement	DJ		19 176	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		-706 804
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		290 000	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		290 000	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligatoires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		644 036	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		1 000 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		625 755	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		877 113	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 914 483	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		29 981	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		5 091 368	
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		4 674 564	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		4 202 855		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		121 049		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 2EI							Néant <input type="checkbox"/> *					
							Exercice N					
							France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	825 848	FB		FC	825 848				
	Production vendue	} biens *	FD	5 539 409	FE		FF	5 539 409				
			} services *	FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	6 365 257	FK		FL	6 365 257			
	Production stockée *						FM	119 830				
	Production immobilisée *						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	48 317				
	Autres Produits (1) (11)						FQ	16				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	6 533 418			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	411 506				
	Variation de stock (marchandises) *						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 698 928				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	6 316				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	903 828				
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	136 772				
	Salaires et traitements *						FY	2 079 977				
	Charges sociales (10)						FZ	750 048				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	72 955				
			- dotations aux provisions				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
Autres charges (12)						GE	15 271					
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	7 075 599				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-542 181				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		(III)			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		(IV)			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	16				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM					
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
Total des produits financiers (V)							GP	16				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	32 827				
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
Total des charges financières (VI)							GU	32 827				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	-32 811				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-574 991				

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2EI</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	344
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 600
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 944
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	131 821
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	131 821
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-127 877
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 537 379
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 240 247
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-702 868
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	344
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	42 232
	{ - Crédit-bail immobilier	IQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1	47 807
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	375	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6		
Facultatives	A7		
dont cotisations facultatives Madelin	A8		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			
Obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités fiscales	131 820		
Produits sur exercices antérieurs		344	
RB Quote-part des subv. viré au r		3 600	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
		344	

L'Annexe

Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 4 674 564 euros et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des comptes de produits est de 6 537 379 euros et dégagant un résultat de - 702 868 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Faits caractéristiques de l'exercice

Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement .

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Liquidation de la SARL SARTHOU et litige associé:

La SARL SARTHOU a été mise en liquidation judiciaire en 2013 au vue de sa comptabilité 2012, de sa situation de trésorerie mais également du manque de marché en 2013. Ainsi, les titres détenus par la SAS 2EI ont été provisionnés à 100% pour dépréciation en 2014.

Cette liquidation entraine également un litige avec l'ancien propriétaire pour un montant de 588 762 € (créance apportée en compte courant par la SAS 2EI pour sauver l'entreprise). Au vu des éléments alors disponibles ainsi qu'au regard du recours exercé contre le débiteur, la somme de 290 000 euros a été provisionnée pour risques et charges sur les comptes clos en 2014.

En 2016, le Tribunal de Commerce de Foix a reconnu que la SAS 2EI a été victime d'un dol lors

SAS 2EI

Exercice clos le 31/12/2019

de l'achat de la filiale SARTHOU. Le dol a été sanctionné par décision de justice, et une procédure judiciaire a été enclenchée par jugement exécutoire pour procéder au recouvrement de la créance.

Le 17 janvier 2018, le dol a été confirmé en appel de la Cour de Toulouse annulant l'acquisition des titres et condamnant l'ancien propriétaire à verser à la SAS 2EI la somme de 341 363 € à titre de dommages et intérêts. La SAS 2EI s'est ainsi opposée à la liquidation simplifiée de M. SARTHOU devant le Tribunal de Commerce de Pau et a ainsi obtenu en novembre 2018 le reclassement en liquidation normale afin de faire valoir ses droits et obtenir réparation du dol.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuits et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

SAS 2EI

Exercice clos le 31/12/2019

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Note sur le bilan actif

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	710 519			710 519
Immobilisations corporelles	2 487 354			2 487 354
Immobilisations financières	100 469	15	2 080	98 404
Total	3 298 341	15	2 080	3 296 277
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	36 761	212		36 973
Immobilisations corporelles	1 967 850	72 744		2 040 594
Total	2 004 611	72 955		2 077 566

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	97 289		97 289
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 763 606	1 763 606	
Autres créances	673 377	673 377	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	636 395
Autres créances	68 560
Disponibilités	
Total	704 956

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	500	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	3 660	100
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	4 160	100

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan pour 290 000 euros sont constituées à 100% par la provision pour charges suite au dol avec M. Pierre SARTHOU (cf. chapitre Informations générales complémentaires).

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	290 000			290 000
Provisions pour dépréciations	510		510	
Total	290 510		510	290 000

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	644 036	381 277	262 759	
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	1 000 000	1 000 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	877 113	877 113		
Dettes fiscales et sociales	1 914 483	1 914 483		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	29 981	29 981		
Produits constatés d'avance				
Total	4 465 614	4 202 855	262 759	

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 115
Dettes fiscales et sociales	504 878
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	534 992

Engagements financiers

Engagements donnés

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garantie donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	24 338					24 338
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de location financement						
Total	24 338					24 338
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
Total	24 338					24 338

Engagements reçus

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garantie reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Total						

2 EI
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Zone Industrielle Fournié
09400 TARASCON/ARIEGE
347 456 147 RCS FOIX

**EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020**

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence l'associée unique donne au Président et au Directeur Général quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à - 702 868,23 euros de la manière suivante :

. En totalité au compte « report à nouveau » soit - 702 868,23 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'associée unique et Présidente, SAS CEM représentée par Monsieur Jean-Michel ESTEBE



2 EI
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Zone Industrielle Fournié
09400 TARASCON/ARIEGE
347 456 147 RCS FOIX

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE **Exercice clos le 31 décembre 2019**

La société CEM, associé unique et Présidente de la société 2 EI, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Selon procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 27.06.2019 et du procès-verbal du Comité de Direction du 3.07.2019, notre société a augmenté son capital social de 366 000 € pour le porter de 50 000 € à 416 000 € par émission de 3 660 actions nouvelles réservées à la SAS CEM.

Au 31.12.2019, notre établissement complémentaire sis ZI Fournié Parcelles C 827 – C 841 09400 TARASCON SUR ARIEGE (SIRET 347 456 147 000 60) a été fermé suite à l'apport de ce fonds de commerce de « fabrication, montage, assemblage de pièces simples, ensembles et sous-ensembles de tôlerie mécanique » à la SAS TOLERIE DES PYRENEES au 1.01.2020

La société a maintenu la production mais connaît moins de ventes et un niveau de charges trop important générant des pertes.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Selon procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 27.01.2020 et du procès-verbal des décisions de la Présidente du 27.01.2020 :

- . Suppression du Comité de Direction et du Conseil Stratégique et modification corrélative des statuts
- . Réduction du capital social de 416 000 € à 0 € par annulation des 4 160 actions de 100 € de nominal existantes
- . Augmentation du capital social de 50 000 € pour le porter de 0 € à 50 000 € par émission de 5 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 € par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société et suppression du droit préférentiel de souscription des associés en totalité au profit de la SAS CEM à concurrence de 5 000 actions nouvelles de 10 €

Au 30.01.2020, un contrat d'émission d'obligations convertibles a été mis en place entre la SAS 2EI « l'émetteur » et la SAS CEM « l'investisseur » soit 182 000 obligations convertibles émises au prix de 10 € chacune

La société a bénéficié d'une procédure de conciliation aboutissant à un protocole avec les établissements financiers. Par ailleurs, la dette fiscale et sociale a été apurée.

Un PGE a été mis en place et les immeubles ont été cédés afin d'assurer le financement de l'activité.

En raison des événements liés à l'épidémie de Coronavirus, le fonctionnement de notre Société a été perturbé.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société devrait poursuivre son activité grâce aux restructurations effectuées.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

. GIE HYDROTECH

Capital détenu : 35 parts sur les 105 parts composant le capital social, soit 23,33 %

Activité : Mise en œuvre par tous moyens dans le but d'obtenir une qualification, notamment auprès d'EDF, auprès de tout donneur d'ordre de la même envergure aux fins de répondre aux appels d'offre émis par ces derniers.

Nous avons demandé le retrait de ce groupement qui reste à formaliser judiciairement éventuellement.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D 441 - 4 I 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D 441 - 4 I 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	826						286					
Montant total des factures concernées (TTC)	691 173	345 611	84 158	- 1745	263 149		1 126 681	599 450	297 792	104 442	124 998	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	5 101 184 Soit 13.55 %	6.78%	1.65%	-0.03%	5.16%		X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (Préciser : HT ou TTC)	X						6 365 257 HT Soit 17.70 %	9.42%	4.68%	1.64%	1.96%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délai de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, sont communiquées les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues ou émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Article D 441 - 4 I 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.						Article D 441 - 4 I 1° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	X						X					
Montant total des factures concernées <i>(préciser : HT ou TTC)</i>												
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice <i>(préciser HT ou TTC)</i>	X						X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice <i>(Préciser : HT ou TTC)</i>	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues <i>(préciser : HT ou TTC)</i>												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délai de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : <i>(préciser)</i> <input type="checkbox"/> Délais légaux : <i>(préciser)</i>					

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, il est indiqué le montant des prêts à moins de deux ans que la Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

-NEANT-

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 365 257 euros contre 8 094 965 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de - 21,37 %

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 168 163 euros contre - 522 137 euros pour l'exercice précédent

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 3 116 750 euros contre 4 178 656 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 25,41 %

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 903 828 euros contre 866 240 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,34

Le montant des impôts et taxes s'élève à 136 772 euros contre 168 114 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 18,64 %

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 079 977 euros contre 2 096 101 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de - 0,77 %

Le montant des charges sociales s'élève à 750 048 euros contre 741 788 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,11 %

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 60 personnes contre 62 personnes à la clôture de l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 72 955 euros contre 76 954 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 5,20 %

Le montant des autres charges s'élève à 15 271 euros contre 101 euros pour l'exercice précédent

Les charges d'exploitation se sont élevées à 7 075 599 euros contre 8 127 951 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 12,95 %

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 542 181 euros contre - 555 127 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 2,33 %

Compte tenu d'un résultat financier de - 32 811 euros (- 40 506 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à - 574 991 euros contre - 595 633 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,47 %

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de - 127 877 euros contre 482 955 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés nul contre - 1 328 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de - 702 868,23 euros contre une perte de - 111 349,67 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 531,23 %

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 674 564 euros contre 5 815 714 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 19,62 %

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de - 702 868,23 euros qui recevrait l'affectation suivante :

. En totalité au compte « report à nouveau » soit - 702 868,23 €

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Observations du comité social et économique

Nous vous informons qu'en application des dispositions des articles L. 2312-24 à L. 2312-27 du Code du travail, le comité social et économique a été régulièrement consulté sur les orientations stratégiques de l'entreprise, sa situation économique et financière, sa politique sociale, les conditions de travail et l'emploi et qu'il n'a transmis aucun avis au Président.

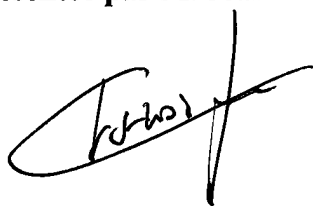
CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

**Le Président,
SAS CEM représentée par M. Jean-Michel ESTEBE**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Estebe', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the signature.



SOGIREX
WALTER FRANCE

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

2EI

S.A.S au capital de 416 000 €
Zone Industrielle Fournié
09400 TARASCON

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le : 31 Décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
RELATIFS A L'EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 EI relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. *Ces comptes ont été arrêtés dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note informations générales complémentaires mentionnée en annexe des comptes annuels.

La filiale SARTHOU a été mise en liquidation judiciaire en 2018. Un litige est né entre le cédant et la SAS 2EI à l'issue de l'acquisition de la filiale. Un recours judiciaire a été mis en œuvre par la SAS 2EI contre le cédant. Un risque sur ce litige est provisionné dans les comptes annuels de la SAS 2EI à hauteur de 290 000 €, compte tenu de la décision de la cour d'appel en faveur de la SAS 2EI et condamnant le cédant à hauteur de 341 363 €.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations,, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Créances

Au titre des créances à l'actif du bilan mentionnées à l'état des créances de l'annexe, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et nous nous sommes assurés de leur correcte évaluation à la clôture des comptes au 31/12/2019.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré(s) que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

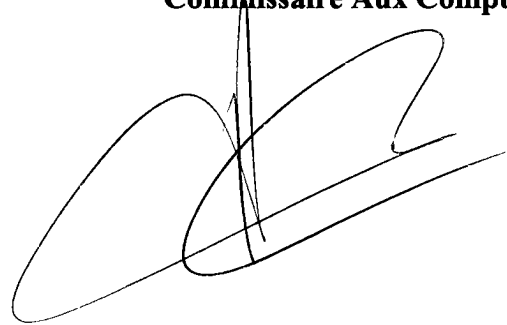
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FOIX, le 10 septembre 2020

Pour la SOGIREX

Christophe SANTIAGO

Commissaire Aux Comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned below the printed name and title.

ANNEXE**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Actif	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	5 625	5 625		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	31 348	31 348		212
Fonds commercial (1)	673 545		673 545	673 545
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	58 345		58 345	58 345
Constructions	621 895	385 761	236 134	267 712
Installations tech., matériel, outillages industriels	1 324 165	1 271 581	52 585	71 628
Autres immobilisations corporelles	440 357	383 252	57 105	79 227
Immobilisations corporelles en cours	42 591		42 591	42 591
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 115		1 115	1 100
Prêts				
Autres immobilisations financières	97 289		97 289	99 369
Total de l'actif immobilisé (I)	3 296 277	2 077 567	1 218 710	1 293 730
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	268 007		268 007	274 323
En-cours de production (biens et services)	474 878		474 878	355 048
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	146 383		146 383	
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	1 763 606		1 763 606	2 301 397
Autres créances (3)	673 377		673 377	856 490
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	100 277		100 277	336 059
Charges constatées d'avance (3)	29 325		29 325	90 179
Total de l'actif circulant (II)	3 455 854		3 455 854	4 213 496
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	6 752 131	2 077 567	4 674 564	5 507 227

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Passif	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 416 000)	416 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	253 831	253 831
Report à nouveau	-712 942	-601 593
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-702 868	-111 350
Situation nette	-725 980	-389 112
Subventions d'investissement	19 176	22 776
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	-706 804	-366 336
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques	290 000	290 000
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)	290 000	290 000
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	644 036	1 304 746
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 000 000	3 763
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	625 755	486 698
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	877 113	1 286 141
Dettes fiscales et sociales	1 914 483	2 476 508
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	29 981	25 706
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	5 091 368	5 583 563
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	4 674 564	5 507 227
(1) Dont à plus d'un an	262 759	
(1) Dont à moins d'un an	4 202 855	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	121 049	645 474
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2019		31/12/2018
	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		825 848	2 628 662
Production vendue (biens et services)		5 539 409	5 466 303
Production stockée		119 830	-588 275
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			3 817
Reprises sur prov. (amorts), transferts charges		48 317	61 969
Autres produits		16	352
Total des produits d'exploitation		6 533 418	7 572 829
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		411 506	1 243 382
Achats de matières premières et autres appro.		2 698 928	2 918 125
Variation de stocks		6 316	17 151
Autres achats et charges externes		903 828	866 240
Impôts, taxes et versements assimilés		136 772	168 114
Salaires et traitements		2 079 977	2 096 101
Charges sociales		750 048	741 788
Dotations aux amortissements sur immobilisations		72 955	76 954
Autres charges		15 271	101
Total des charges d'exploitation		7 075 599	8 127 956
Résultat d'exploitation		-542 181	-555 127
Différences positives de change			
Produits financiers		16	90
Charges financières		32 827	40 596
Résultat financier		-32 811	-40 506
Résultat courant		-574 991	-595 633
Produits exceptionnels		3 944	802 485
Charges exceptionnelles		131 821	319 530
Résultat exceptionnel		-127 877	482 955
Impôt sur les bénéfices			-1 328
Total des produits		6 537 379	8 375 404
Total des charges		7 240 247	8 486 754
Bénéfice ou perte		-702 868	-111 350
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	344	125 165	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		51 641	

Annexe aux comptes annuels

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 4 674 564 euros et, au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des comptes de produits est de 6 537 379 euros et dégageant un résultat de - 702 868 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Faits caractéristiques de l'exercice

Information au titre d'un événement post-clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement .

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Liquidation de la SARL SARTHOU et litige associé:

La SARL SARTHOU a été mise en liquidation judiciaire en 2013 au vu de sa comptabilité 2012, de sa situation de trésorerie mais également du manque de marché en 2013. Ainsi, les titres détenus par la SAS 2EI ont été provisionnés à 100% pour dépréciation en 2014.

Cette liquidation entraîne également un litige avec l'ancien propriétaire pour un montant de 588 762 € (créance apportée en compte courant par la SAS 2EI pour sauver l'entreprise). Au vu des éléments alors disponibles ainsi qu'au regard du recours exercé contre le débiteur, la somme de 290 000 euros a été provisionnée pour risques et charges sur les comptes clos en 2014.

En 2016, le Tribunal de Commerce de Foix a reconnu que la SAS 2EI a été victime d'un dol lors

SAS 2EI
Exercice clos le 31/12/2019

de l'achat de la filiale SARTHOU. Le dol a été sanctionné par décision de Justice, et une procédure judiciaire a été enclenchée par Jugement exécutoire pour procéder au recouvrement de la créance.

Le 17 Janvier 2018, le dol a été confirmé en appel de la Cour de Toulouse annulant l'acquisition des titres et condamnant l'ancien propriétaire à verser à la SAS 2EI la somme de 341 363 € à titre de dommages et Intérêts. La SAS 2EI s'est ainsi opposée à la liquidation simplifiée de M. SARTHOU devant le Tribunal de Commerc de Pau et a ainsi obtenu en novembre 2018 le reclassement en liquidation normale afin de faire valoir ses droits et obtenir réparation du dol.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuits et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après réduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Note sur le bilan actif

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	710 519			710 519
Immobilisations corporelles	2 487 354			2 487 354
Immobilisations financières	100 469	15	2 080	98 404
Total	3 298 341	15	2 080	3 296 277

Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	36 761	212		36 973
Immobilisations corporelles	1 967 850	72 744		2 040 594
Total	2 004 611	72 955		2 077 566

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	97 289		97 289
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	1 763 606	1 763 606	
Autres créances	673 377	673 377	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	636 395
Autres créances	68 560
Disponibilités	
Total	704 956

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	500	100
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	3 660	100
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	4 160	100

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan pour 290 000 euros sont constituées à 100% par la provision pour charges suite au dol avec M. Pierre SARTHOU (cf. chapitre Informations générales complémentaires).

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	290 000			290 000
Provisions pour dépréciations	510		510	
Total	290 510		510	290 000

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	644 036	381 277	262 759	
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	1 000 000	1 000 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	877 113	877 113		
Dettes fiscales et sociales	1 914 483	1 914 483		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	29 981	29 981		
Produits constatés d'avance				
Total	4 465 614	4 202 855	262 759	

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 115
Dettes fiscales et sociales	504 878
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	534 992

Engagements financiers

Engagements donnés

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garantie donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	24 338					24 338
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de location financement						
Total	24 338					24 338

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
Total	24 338					24 338

Engagements reçus

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garantie reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Total						